



## Club « Commune nature »

30 novembre 2017

Groupe 1

Terrains de sports et terrains de loisirs enherbés

### Le club « Commune nature »

La Fredon Alsace a organisé le 30 novembre 2017 une journée thématique  
« Terrains de sport et terrains de loisirs enherbés »

### Groupe de travail

Animatrices :

|                 |               |                                  |
|-----------------|---------------|----------------------------------|
| Marie Gand      | FREDON Alsace | marie.gand@fredon-alsace.fr      |
| Virginie Aubert | FREDON Alsace | virginie.aubert@fredon-alsace.fr |
| Laura MICLO     | FREDON Alsace | Laura.miclo@fredon-alsace.fr     |

### Programme de la journée

9h30 – 10h00 : **Retours sur la réunion participative du 20 juin 2017, présentation des plans d'actions 2018/2020** – Virginie AUBERT, conseillère en environnement à la FREDON Alsace

10h00 – 10h30 : **Présentation du dispositif ECOFOOT** – Steve DELANNEE, chargé de la communication et du développement du District d'Alsace de Football

10h30 – 11h00 : **Présentation de la politique générale d'aménagement et de gestion des pelouses** – Michel RAVIART, Président de la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives de la Fédération Française de Football

11h00 – 11h15 : **Pause**

11h15 – 11h45 : **Présentation des initiatives en matière de développement durable** – Bernard ZANCHETTI, responsable technique du club ASL Robertsau, membre du dispositif ECOFOOT

11h45 – 12h15 : **Présentation des initiatives en matière de communication à destination des usagers des terrains de sport enherbés et gérés sans pesticide** – Suzanne BROLLY, cheffe de mission « zéro pesticide » et biodiversité de



la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, excusée et remplacée par Emeline BALL, co-animatrice de la charte « Tous unis pour plus de biodiversité »

**12h15 – 12h45 : Remise des prix du Défi Piles 2016/2017, opération de collecte de piles usagées intégrées au Challenge ECOFOOT – René MARBACH, Président du District d'Alsace de Football**

**13h00 – 14h00 : Buffet**

**14h00 - 16h00 : Visites**

- Terrain d'honneur de rugby sur lequel évolue le Rugby Club de Strasbourg (RCS), retour sur les techniques mécaniques mises en œuvre pour atteindre le niveau 3 de la distinction Commune Nature de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg
- Chantier de création d'une aire en gazon synthétique avec garnissage en liège

## Participants

| Nom Prénom          | Commune         | Fonction                       |
|---------------------|-----------------|--------------------------------|
| BAUMANN Gérard      | STRASBOURG      | Président CDTIS                |
| BOULIDARD Sarah     | FREDON Lorraine | Conseillère en environnement   |
| CHRISTOPHE Luc      | STRASBOURG      | EMS                            |
| DRENTEL Claude      |                 | Membre CDTIS                   |
| ESTERMANN Mathieu   | BARR            | Membre CDTIS                   |
| FELTEN Patrick      | SCHNERSHEIM     | Agent                          |
| GLAVASEVIC Valentin | OBERHAUSBERGEN  | Coordinateur FC Oberhausbergen |
| GOETZ Pascal        | RIXHEIM         | Agent                          |
| GYORGY Alain        | WITTENHEIM      | Agent                          |
| HEINRICH Gilles     | BARTENHEIM      | Agent                          |

|                     |                 |                                  |
|---------------------|-----------------|----------------------------------|
| JEHL Denis          | MATZENHEIM      | Membre d'un club de football     |
| KENNEL Cédric       | HAGUENAU        | Agent                            |
| LARUELLE Christelle | FREDON Lorraine | Conseillère environnement        |
| LEGRAND             | DIEBOLSHEIM     | Membre d'un club de football     |
| LUX Rémy            | SCHNERSHEIM     | Agent                            |
| MARCADE François    | STRASBOURG      | Membre du comité directeur CUS   |
| OBERST              | FRIESENHEIM     | Membre d'un club de football     |
| RABARE Vincent      | STRASBOURG      | Secrétaire adjoint ASL Robertsau |
| REYSZ Jonathan      | 67310           | Agent                            |
| ROTH Guy            | RIXHEIM         | Agent                            |
| SCHULTZ Richard     | ECKBOLSHEIM     | Agent                            |
| STRICH Patrick      | SCHLIERBACH     | Agent                            |
| THIEN Jérôme        | BOUXWILLER      | Chargé de mission                |
| WEIGEL Jean-Bernard | RITTERSHOFFEN   | Elu                              |
| WILLMANN Fernand    | SERMERSHEIM     | Elu                              |
| WURRY Sébastien     | MATZENHEIM      | Elu                              |
| MULLER Christophe   | VENDENHEIM      | Responsable espaces verts        |
| WAEFFLER Laurent    | HOERDT          | Responsable espaces verts        |
| KLEITZ Alfred       | DETTWILLER      | Adjoint au maire                 |
| CECCONI Mario       | ENTZHEIM        | Directeur services techniques    |
| JANTET Gérard       | ECKBOLSHEIM     | Secrétaire CDTIS                 |
| TSCHIRREL Philippe  | KINGERSHEIM     | CTM                              |
| LANDANA Frédéric    | KINGERSHEIM     | CTM                              |

|                 |             |     |
|-----------------|-------------|-----|
| LÉPREVOST Kévin | KINGERSHEIM | CTM |
|-----------------|-------------|-----|

## Sujets abordés

### Retours sur la réunion participative du 20 juin 2017, présentation des plans d'actions 2018/2020

Virginie AUBERT : [virginie.aubert@fredon-alsace.fr](mailto:virginie.aubert@fredon-alsace.fr)

Pour satisfaire les exigences des joueurs tout en répondant aux critères d'évaluation de la distinction « Commune Nature », il devient nécessaire de trouver des solutions durables et acceptables par tous pour l'entretien des terrains sportifs sans pesticide.

Ainsi, pour atteindre cet objectif, la FREDON Alsace a mis en commun son expertise avec celle du District d'Alsace de Football.

La réunion participative du 20 juin 2017 organisée par la FREDON Alsace, a permis de faire ressortir les besoins et attentes des collectivités concernant l'implication des clubs de football dans le cadre d'une démarche « zéro pesticide ».

Ainsi, les principaux besoins mis en évidence sont :

- La **sensibilisation et la formation des différents acteurs** (compréhension des particularités de l'entretien des terrains de sport lorsque la commune est en zéro pesticide, connaissance des enjeux et des objectifs de la distinction « Commune Nature »)

- L'**implication de tous les acteurs dans la démarche « zéro pesticide »** des collectivités par la mise en place d'échanges réguliers pour :

- Adapter l'entretien des terrains et répondre aux attentes des joueurs
- Responsabiliser les joueurs et limiter les dégradations
- Optimiser la sécurité des joueurs par l'augmentation du nombre de personnes impliquées
- Valoriser les efforts et le travail des agents des collectivités par la compréhension et la transparence

Par « tous les acteurs », nous entendons le club de football, les parents des joueurs mineurs, les joueurs et la collectivité.

Pour répondre à ces besoins, le plan d'actions 2018/2020 prévoit deux solutions :

- La mise en place de formations spécifiques (étudiants et agents en charge de l'entretien des terrains de sports) et de sensibilisation multi-acteurs (joueurs et parents de joueurs mineurs) pour faire connaître les enjeux et les motivations d'une collectivité à s'engager vers le « zéro pesticide ».

- La mise en place d'échanges réguliers lors de rencontres multi-acteurs par secteur géographique, incluant les élus, les agents des collectivités, le club, le District d'Alsace de Football et la FREDON Alsace. L'enjeu de ces réunions est de trouver des solutions techniques innovantes et des consensus qui permettent de répondre aux exigences de jeu tout en respectant la démarche « zéro pesticide ».

Ces actions, animées conjointement par la FREDON Alsace et le District d'Alsace de Football, seront réalisées au préalable sur des zones tests et en priorité dans les collectivités ayant atteint le niveau 3 de la distinction Commune Nature et où le club est adhérent au dispositif ECOFOOT.

## Présentation du dispositif ECOFOOT

**Steve DELANNE** : [sdelanne@lafa.fff.fr](mailto:sdelanne@lafa.fff.fr)

Le District d'Alsace de Football permet de gérer la pratique du football ainsi que d'accompagner et de structurer les clubs. Elle a également un rôle sociétal avec plus de 80 000 licenciés en 2016/2017 répartis dans plus de 600 clubs.

L'objectif du dispositif ECOFOOT est à la fois de sensibiliser les jeunes joueurs et joueuses à la thématique de la protection de l'environnement autour de la pratique du football et également d'encourager les clubs à mettre en place des dispositifs durables en faveur de l'environnement et à développer un projet éducatif et social au sein de leur association.

Ce dispositif se déploie en trois parties :

- Un challenge ECOFOOT : actions de sensibilisation réalisées vers les jeunes (tri sélectif, gestion des déchets, covoiturage, consommation en eau, l'agriculture bio, etc.)
- Un stand ECOFOOT lors d'événements : animation et sensibilisation auprès des jeunes et éducateurs présents à l'événement. Depuis 2013, plus de 6 000 enfants ont été sensibilisés via cette action par des volontaires en service civique et/ou des animateurs spécialisés.
- Le Défi Piles : collecte de piles usagées pour recyclage en partenariat avec l'entreprise SCHROLL et l'éco-organisme SCRELEC. Plus de 32 tonnes de piles usagées ont ainsi pu être récoltées lors des deux dernières saisons.

Depuis sa création en 2013, 64 clubs ont lancé des actions écocitoyennes par l'intermédiaire du Challenge ECOFOOT.

Les actions réalisées par les associations d'éducation à l'environnement sont prises en charge à hauteur de 50% par le District d'Alsace de Football.

Pour toute information concernant le Défi Piles ou plus globalement le Challenge Eco-Foot, veuillez contacter le District d'Alsace de Football au 03 88 27 98 58 ou par mail [ecofoot@lafafoot.fr](mailto:ecofoot@lafafoot.fr).

## Présentation de la politique générale d'aménagement et de gestion des pelouses

**Michel RAVIART**

Besoin de renseignements : [terrain@fff.fr](mailto:terrain@fff.fr)

La Commission Fédérale Terrains et Installations Sportives (CFTIS) est composée de :

- Une Commission Fédérale Terrains et Installations Sportives de 13 bénévoles, disposant d'un comité de pilotage rassemblant des responsables de la FFF et de la LFP
- Un service terrains et Installations Sportives de 3 salariés
- Une commission décentralisée (CRTIS – CDTIS) dans les Ligues et les Districts (environ 800 personnes bénévoles)

#### Développer une culture de la pelouse en France : pourquoi ce sujet intéresse la F.F.F ?

Il existe plus de 28 000 installations en France. Parmi elles, plus de 87% sont des pelouses naturelles et 10% des gazons synthétiques. Les 3% restant sont représentés par des terrains stabilisés.

Les pelouses naturelles représentent donc la surface de jeu la plus répandue. Elles sont quotidiennement utilisées par les professionnels et les amateurs.

Au-delà du type de surface (naturelle ou synthétique), le football doit répondre à plusieurs exigences afin qu'il puisse être pratiqué en toute sécurité, en respectant l'équité des conditions de jeu d'un terrain à l'autre, en permettant que le jeu s'exprime en qualité tout en offrant un spectacle.

Néanmoins, il y a un double constat :

- Le savoir-faire français pour l'entretien des pelouses n'est pas assez reconnu
- Une absence de formation et de leadership conduisant à un manque de partage des avancées technologiques

#### F.F.F que pouvons-nous faire ?

La ligue de Football Professionnel a déjà depuis quelques saisons pris des initiatives pour la qualité des pelouses :

- Création d'une commission « Surface de Jeu » en 2013
- Identification d'un référent « pelouse » par club
- Séminaire annuel thématique à destination des référents
- Championnat de France des pelouses
- Critères pelouse dans la Licence Club
- Recensement de l'évolution structurelle des pelouses et suivi des avancées technologiques
- Edition d'un code de bonne conduite à destination des clubs dans le but de respecter et faire respecter la pelouse

Concernant la F.F.F, deux groupes de projets ont été créés. L'un concerne l'éclairage et l'autre, la pelouse naturelle.

L'objectif de ce groupe projet « pelouse naturelle » est :

- De ne plus être simple spectateur des problèmes de pelouses, des avancées et innovations portées par les professionnels
- De dresser un état des lieux et des propositions
- De proposer un plan d'actions

La méthode utilisée pour atteindre ces objectifs est la rencontre et la concertation avec des organisations, des associations, syndicats professionnels, fournisseurs spécialisés, entreprises et/ou ingénieries innovantes, associations propriétaires (élus, directeurs de sports, etc.).

Ces rencontres se font en collaboration avec la LFP et en conviant FFR et LNR. Les entretiens sont basés sur 8 questions :

- Comment définir et mesurer la qualité d'une pelouse naturelle ?
- Comment définir et promouvoir une terminologie « pelouse » ?
- Comment construire un terrain avec une pelouse naturelle de qualité ?
- Où trouver et comment répertorier les maîtres d'œuvre et entreprises spécialisées ?
- Comment conserver et améliorer la qualité des pelouses naturelles ?
- Comment accompagner la sensibilisation environnementale des collectivités et des utilisateurs dans la maintenance des pelouses sportives ?
- Les pelouses, substrat élaboré ou système hybride, nécessitent des moyens spécifiques pour en maintenir les qualités. Comment participer à l'information et la sensibilisation des propriétaires et gestionnaires ?
- Comment promouvoir le développement d'une culture française de la pelouse sportive ?

Ainsi, rassembler les professionnels des terrains de sport autour d'une thématique précise, la pelouse naturelle, permet d'unifier le discours et de mettre en place un plan d'actions qui est en cours d'élaboration.

#### Le discours de la F.F.F

La pelouse n'est pas simplement une surface enherbée. Il s'agit d'un sol sportif, technique et vivant qui possède un rôle fonctionnel. C'est une couche d'usure agressée par le jeu, qu'il est nécessaire d'entretenir et de « réparer ».

La F.F.F. intègre à son Règlement des terrains et installations sportives, des références aux normes et cahier des clauses techniques applicables à la construction de terrains de football (article 1.1.4 – Nature du revêtement de sol).

Ainsi, la F.F.F. prend en compte la nécessité de :

- Travailler en concertation avec les propriétaires pour permettre d'assurer une pratique respectant les règlements et la fonctionnalité des installations ;
- Prendre en compte les évolutions des politiques budgétaires, environnementales et sociétales des collectivités propriétaires.

## **Présentation des initiatives en matière de développement durable**

### **Bernard ZANCHETTI**

L'ASL Robertsau s'est inscrit il y a 3 ans au dispositif ECOFOOT.

Depuis leur engagement, différentes actions en faveur de l'environnement ont été menées :

- 4 stages « vacances » durant lesquels 2h ont été consacrées à ECOFOOT. Les jeunes joueurs ont récupéré des déchets en forêt.
- Réunion d'information pour les parents pour favoriser le covoiturage.
- Visite du centre de tri
- Visite d'un maraîcher BIO
- Visite de la ferme (CINE) de Bussière tous les ans

## Présentation des initiatives en matière de communication à destination des usagers des terrains de sports enherbés et gérés sans pesticide

**Emeline BALL (remplacement de Suzanne BROLLY) :** [Suzanne.BROLLY@strasbourg.eu](mailto:Suzanne.BROLLY@strasbourg.eu)

L'Eurométropole de Strasbourg s'est lancée dans la démarche « zéro pesticide » depuis 2008. Cet engagement concerne également les terrains de sport.

En effet, pour préserver la santé des jeunes et des sportifs, l'usage des désherbants a été réduit. Aujourd'hui, des méthodes mécaniques sont utilisées (aération, décompactage, amendement, regarnissage).

La gestion sans pesticide ne permet pas d'obtenir un résultat aussi satisfaisant qu'un désherbage chimique. C'est pourquoi, il est primordial de changer de regard sur les plantes adventices.

Ainsi, depuis 2009, une campagne de communication (affiches, expositions, kit scolaire, stand de sensibilisation, manuels, etc.) a été mise en place. Un petit nain figure sur chacun des supports de communication. Il est l'emblème de la démarche « zéro pesticide » de l'Eurométropole de Strasbourg.

Concernant les terrains de sport, le désherbage sélectif avec des produits chimiques est encore possible sur demande du club de sport mais un panneau d'affichage doit être mis en place pour informer les joueurs.

A ce jour, aucune demande de traitement n'a été recensé.

La clé de la réussite est la communication (formation, sensibilisation des agents, lettre d'information envoyée aux clubs, etc.)

Depuis 2012, 77 signataires, dont la LAFA, des communes, entreprises et associations, se sont engagés dans la charte « tous unis pour plus de biodiversité ».

## Remise des prix du Défi Piles 2016/2017, opération de collecte de piles usagées intégrée au Challenge ECOFOOT

**René MARBACH**

Classement final :

- US Goxwiller : 1,7 tonnes
- AS Diebolsheim/Friesenheim : 1,2 tonnes
- FAIG : 0,963 tonnes

Prix « coup de cœur » : FC Oberhausbergen

*Ce compte-rendu et l'ensemble des présentations sont disponibles en ligne sur le site internet de la FREDON Alsace : [www.fredon-alsace.fr](http://www.fredon-alsace.fr) rubrique Zones Non Agricoles, Club Commune nature.*